



**PUIG**

# Politique de Marketing Responsable



Contexte	4
Objectif	4
Champ d'application	4
Principes	5
Signaler une violation de la présente Politique	7
Approbation, publication et examen	8





## Contexte

**Puig**<sup>1</sup> promeut un modèle d'entreprise durable qui s'engage à créer de la valeur pour la société en promouvant le bien-être, la confiance et l'expression de soi à travers ses produits.

Nous nous positionnons comme une entreprise mondiale qui souhaite contribuer à la construction d'un monde plus durable grâce à des pratiques commerciales responsables et, par conséquent, maximiser notre engagement envers les Objectifs de développement durable des Nations Unies, tels qu'exprimés dans notre Code éthique.

<sup>1</sup> « **Puig** » désigne la société Puig Brands, S.A., ses filiales et toute autre entité susceptible d'être constituée à l'avenir, dont Puig Brands, S.A. détient ou peut détenir (directement ou indirectement) le contrôle, conformément à l'article 42 du Code de commerce espagnol

## Objectif

Nous reconnaissons que les décisions et les actions relatives à la vente et au *marketing* de nos produits peuvent avoir un impact significatif sur la société. Il est essentiel pour **Puig** d'établir une relation de confiance avec ses clients et ses partenaires, et nous pensons que cela passe par des choix éthiques et des décisions conformes à l'esprit de notre Code d'éthique. La confiance se construit également dans la transparence, c'est pourquoi nous avons élaboré cette Politique de Marketing Responsable (la « Politique »).

Par le biais de cette Politique, nous nous engageons à veiller à ce que toutes nos activités et communications *marketing* soient légales, responsables, transparentes et respectueuses.

Nous nous efforçons de respecter les droits des tiers, y compris les droits d'auteur et les droits à l'image.

## Champ d'application

La présente Politique a été approuvée par le Conseil d'administration de Puig Brands, S.A. et s'applique à l'ensemble des employés, entités et activités de **Puig**.

Nous attendons également de nos partenaires (agences, sociétés de production, photographes, talents, influenceurs, distributeurs, titulaires de licence, sous-traitants, etc.) qu'ils respectent les mêmes principes et nous collaborons avec eux pour assumer ces responsabilités.

Les services spécifiques de **Puig** et les unités commerciales locales peuvent développer la présente Politique dans le cadre de leurs directives divisionnelles ou locales, qui reflèteront et respecteront toujours les termes, les principes et les comportements énoncés dans cette Politique.



Les normes énoncées dans la présente Politique peuvent parfois dépasser celles requises par la législation locale. Dans ce cas, les normes de la présente Politique s'appliqueront. Cependant, conformément à notre engagement à respecter strictement la loi applicable, si la législation locale exige des normes plus élevées que celles établies dans la présente Politique, la législation locale prévaudra toujours.

## Principes

### •◦ **Sincérité et transparence**

Nous fournissons des informations véridiques et précises sur nos produits avec clarté, honnêteté et transparence, nous évitons les déclarations trompeuses ou prêtant à confusion, et nous incluons des avertissements et des précautions recommandées lorsque cela est nécessaire.

Nous examinons attentivement les étiquettes des produits et les campagnes publicitaires pour nous assurer de leur exactitude et de leur véracité. Nous tenons à jour les informations sur nos produits.

### •◦ **Protection des consommateurs et de leurs données**

Nous donnons la priorité à la santé et à la sécurité des consommateurs, en évitant de créer ou de maintenir des normes, des modèles ou des pratiques nuisibles.

Nous évaluons l'impact potentiel que nos produits peuvent avoir sur les consommateurs avant et après leur lancement. Nous fournissons une assistance aux consommateurs si nécessaire.

Dans le cadre de notre philosophie, nous évaluons soigneusement toute possibilité d'amélioration continue de nos produits tout au long de leur cycle de vie.

Nous nous conformons aux réglementations en vigueur et mettons en œuvre des pratiques appropriées et responsables dans la collecte, le stockage, la conservation et l'utilisation des données à caractère personnel, en garantissant la confidentialité et la sécurité des informations que les consommateurs partagent avec nous. L'application de la présente Politique est, en tout état de cause, complémentaire à d'autres règles internes obligatoires, telles que la Politique de confidentialité de **Puig**.



## •◦ **Marketing et utilisation d'IA responsables**

Nous évaluons l'impact que nos activités de *marketing* peuvent avoir sur la société et veillons à ce qu'elles soient conformes aux lois et réglementations locales et internationales applicables.

Nous prenons en compte l'ensemble du cycle de vie du produit lors de la définition et de l'élaboration de nos stratégies de *marketing*.

Nous réalisons des études de marché et des tests de produits de manière légale et responsable, en respectant la vie privée et les droits des participants.

Nous évitons les pratiques commerciales agressives et potentiellement manipulatrices qui pourraient exploiter les vulnérabilités des consommateurs.

Nous prenons en compte la diversité de la société dans nos actions de *marketing* et rejetons l'utilisation de stéréotypes nuisibles.

Nous encourageons la sélection de tiers qui partagent nos valeurs et nos principes lorsque nous décidons qui impliquer dans nos campagnes de *marketing*.

Nous faisons tout notre possible pour nous assurer que les influenceurs et les créateurs qui recommandent nos produits ou services divulguent pleinement leurs liens commerciaux avec **Puig** à leur public.

Nous veillons à l'application correcte des réglementations d'IA relatives à la propriété intellectuelle, à la confidentialité des données et au droit de la publicité (entre autres), et nous avons mis en place les politiques, procédures et mesures de protection internes appropriées pour soutenir l'utilisation de l'IA.

## •◦ **Activité commerciale respectueuse**

Nous évaluons l'impact que nos activités promotionnelles et commerciales peuvent avoir sur les communautés locales et veillons à ce qu'elles soient conformes aux lois et réglementations locales et internationales applicables.

Nous favorisons une expérience client positive et respectueuse au point de vente, basée sur l'excellence et la courtoisie.

Nous évitons les pratiques commerciales agressives et respectons la vie privée et les préférences individuelles de nos consommateurs.

Nous visons à diffuser des publicités accessibles à tous.



## •• Déclarations de durabilité environnementale

Nous reconnaissons que la déformation, l'exagération ou la falsification des affirmations concernant les caractéristiques de nos produits peuvent être préjudiciables aux consommateurs, en particulier celles relatives à la durabilité ou à l'impact environnemental.

Par conséquent, toutes nos affirmations concernant les caractéristiques durables ou les attributs écologiques de nos produits sont fondées sur des faits vérifiables et étayées par des données objectives. Nous ne faisons pas de déclarations trompeuses ou exagérées.

Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations relatives à l'utilisation de déclarations et d'affirmations en matière d'environnement et de développement durable dans le domaine du *marketing*.

## Signaler une violation de la présente Politique

Nous soutenons fermement l'application de la présente Politique et les employés/tiers peuvent signaler toute violation de celle-ci ou de toute autre Politique de **Puig** dans le cadre de notre culture de signalement (*Speak Up*).

Les questions relatives à cette Politique peuvent être soumises via :

- Les canaux de communication de nos marques, y compris les adresses électroniques, les numéros de téléphone de contact, les discussions instantanées ou les pages de réseaux sociaux.
- Les applications ou outils fournis dans les points de vente.
- Les systèmes de cosmétovigilance en place.
- Les autres canaux exigés par la loi.

Vous pouvez également utiliser le [Canal de signalement](#) de l'entreprise pour ce faire. La procédure est expliquée en détail dans la Politique et la Procédure relatives au canal de signalement. Le canal de signalement permet d'effectuer des signalements de manière anonyme si vous le souhaitez et garantit que toute personne qui établit de bonne foi un rapport sera protégée contre les représailles.



## Approbation, publication et examen

La présente Politique a été approuvée par le Conseil d'administration de Puig Brands, S.A. le 1er juillet 2024, et est entrée en vigueur à cette date. La présente Politique est également disponible sur l'intranet, sur le site Web de **Puig** et sera communiquée aux employés de **Puig**, à ses partenaires et à d'autres parties prenantes, le cas échéant.

Le directeur juridique, en coordination avec les vice-présidents des services de *marketing* et le directeur financier et/ou le directeur de l'exploitation de B&F, sont responsables de la publication, de la révision et de la mise à jour de la présente Politique, le cas échéant. Elle remplace et annule toute Politique ou procédure antérieure.

En cas de non-respect de la présente Politique, **Puig** prendra des mesures juridiques (y compris de nature disciplinaire) ou contractuelles, en fonction de la nature de la non-conformité.